



Relations

Septembre 2023

$$a^n + b^n = c^n$$

La lettre de l'inspection pédagogique aux professeurs de mathématiques

ENCART COMMUN DES LETTRES DE RENTRÉE DU COLLÈGE DES IA-IPR DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

Le collège des IA-IPR de l'académie de Toulouse vous souhaite une bonne rentrée scolaire et porte à votre attention ses principaux axes de travail de l'année à venir. Reprenant les priorités de la circulaire de rentrée ainsi que les ambitions définies par le nouveau projet académique, nous continuerons notre action sur quelques domaines essentiels, en particulier l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux, l'évaluation et l'orientation. Nous accorderons notamment une place importante à la mise en place, pour la classe de sixième, d'une heure hebdomadaire de soutien et d'approfondissement et à l'extension du dispositif « Devoirs faits ».

Cette lettre nous permet enfin de mettre en évidence quelques évolutions propres à cette nouvelle année scolaire.

Des évolutions pour l'année 2023 – 2024

- * La formation continue (PRAF) repensée : Des procédures d'inscription rendues plus souples puisqu'il est possible de s'inscrire tout au long de l'année, avec un principe d'abonnement. Certaines formations du PRAF passent à l'échelle départementale et sont donc plus accessibles. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la [page de l'EAFIC](#) et en particulier le tutoriel en ligne.
- * L'évolution du baccalauréat :
 - ⇒ Les épreuves d'EDS auront lieu en juin
 - ⇒ Pour le Grand oral, la troisième partie (sur le projet d'orientation du candidat) est supprimée
- * La généralisation des mathématiques au lycée : les élèves de première n'ayant pas choisi les mathématiques parmi leurs trois spécialités suivent un enseignement spécifique de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique, à raison d'une heure et demie par semaine

Des pistes de travail liées à la maîtrise des savoirs fondamentaux

Pour lancer et soutenir la dynamique autour des savoirs fondamentaux le Recteur a mis en place un Conseil académique des savoirs fondamentaux. Ces savoirs, au-delà du français et des mathématiques, reposent sur l'acquisition des compétences essentielles (lire, dire, écrire, compter) qui concernent l'ensemble des disciplines et spécialités. Une pratique régulière et conséquente de la lecture, de l'écriture, de l'oral et du calcul doit être au cœur des apprentissages. Elle garantit la réussite des élèves et forme les futurs citoyens.

Cette année voit également la mise en place de « la nouvelle sixième », qui se définit par :

- * Une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement visant à faire travailler des compétences clés en français et en mathématiques. Ces séquences peuvent être assurées par des professeurs de collège ou des professeurs des écoles
- * L'extension obligatoire du dispositif « Devoirs faits »
- * Le déploiement de « Pix sixième » sur les compétences numériques

Une poursuite de la réflexion sur l'évaluation

Une attention particulière continuera à être portée vis-à-vis de l'exploitation des résultats des évaluations effectuées en début de classe de 6^e, notamment pour permettre une connaissance fine des besoins des élèves sur les savoirs fondamentaux en vue, par exemple, de faciliter la constitution des groupes de soutien ou d'approfondissement.

Une nouvelle évaluation sera menée en classe de quatrième, dans le domaine du français (compréhension, étude de la langue, lecture) et des mathématiques. Elle vise à identifier les difficultés persistantes afin d'y répondre au mieux.

Au lycée, la réflexion engagée sur l'évaluation doit être maintenue, d'une part pour continuer à travailler au plus près des besoins des élèves - par exemple par le biais des tests de positionnement en début de classe de seconde - et d'autre part pour que le contrôle continu, qui représente 40 % de la note du baccalauréat, soit fondé sur une concertation des équipes disciplinaires et une harmonisation collective, de la seconde à la terminale.

Un engagement en faveur du travail sur l'orientation

L'orientation constitue aussi un facteur d'égalité des chances et, à ce titre, chaque enseignant doit contribuer à aider les élèves à construire leur réflexion, via le parcours Avenir, en veillant notamment à la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons et en luttant contre les stéréotypes sociaux ou de genre. L'académie de Toulouse s'est en particulier engagée dans le programme Avenir(s) porté par l'ONISEP. Des actions ont été menées et continueront à l'être tout au long de l'année pour intégrer dans les enseignements le travail sur l'orientation, qui passe aussi par la connaissance de soi et de ses compétences. Enfin, les actions en faveur de la découverte des métiers commenceront dès la classe de cinquième.

En perspective, une école tournée vers l'épanouissement des élèves

La volonté d'œuvrer au service d'une École protectrice et émancipatrice engage chaque membre de l'institution scolaire dans la promotion, la protection et la transmission des principes et valeurs de la République. Cet objectif, qui constitue la mission première de l'École (art. L 111-1 du Code de l'Éducation), suppose un accompagnement des élèves tout au long de leur parcours au travers de réflexions, d'engagements et d'actions sur de nombreuses thématiques : la laïcité, l'éducation aux médias et à l'information, l'égalité filles-garçons, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discriminations, l'éducation à la défense, la démocratie scolaire, les questions à enjeux mémoriels, les enjeux de la transition écologique et de l'éco-citoyenneté. Si nombre de projets peuvent être menés à l'échelle d'un établissement au travers de différentes instances (CVC, CVL, CESCE notamment), chaque discipline contribue activement à la formation du citoyen, comme en atteste l'ouvrage collectif coordonné par l'IGESR *La République à l'École*. [1]

L'accès à l'éducation artistique et culturelle, levier important, s'élargit cette année par le déploiement de la part collective du Pass Culture aux élèves de sixième et de cinquième.

En dernier lieu, comme le souligne le projet académique, il faut oser la créativité ! N'hésitez pas à proposer des projets innovants, dans le cadre du CNR (Conseil national de la refondation) par exemple. L'inventivité pédagogique, qui se fonde sur les trois axes que sont l'excellence, l'égalité et le bien-être, y est largement encouragée et valorisée.

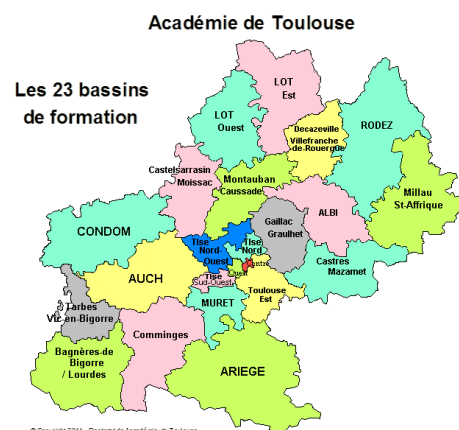
[1] La République à l'École, 2021 : <https://eduscol.education.fr/1543/la-republique-histoire-et-principes>

L'INSPECTION DE MATHÉMATIQUES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Les premiers éléments d'actualité vous ont été transmis via une "brève" datée du lundi 4 septembre. Nous poursuivons ce type de communication plus légère et réactive en complément des lettres relations plus complètes.

La doyenne du groupe des mathématiques de l'inspection générale est Madame Marie-Odile BOUQUET et l'inspectrice générale de mathématiques en responsabilité de l'académie de Toulouse est Madame Claudine PICARONNY.

Le pilotage et le suivi de l'enseignement de la discipline sont effectués de manière collégiale mais les inspections de 2023-2024 seront prioritairement assurées selon la répartition suivante :



Ariège : V. TESTE	Lot Est : E. FAUCHER	Toulouse Ouest : JF SALLES	Albi : JF SALLES
Decazeville : O. GINESTE	Lot-Ouest : E. FAUCHER	Toulouse Nord : JM BOZZATO	Castres/Mazamet : JF SALLES
Millau/Saint-Affrique : L. LEGRY	Comminges : ML SARRAMEA	Toulouse Nord-Ouest : O. GINESTE	Gaillac/Graulhet : JF SALLES
Rodez : JM BOZZATO	Muret : V. TESTE	Toulouse Sud-Ouest : E. FAUCHER	Castelsarrasin/Moissac : O. GINESTE
Auch : JM BOZZATO	Toulouse Centre : L. LEGRY	Tarbes/Vic : ML SARRAMEA	Montauban/Caussade : E. FAUCHER
Condom : L. LEGRY	Toulouse Est : V. TESTE	Bagnères/Lourdes : ML SARRAMEA	

ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS DE MATHÉMATIQUES PAR L'INSPECTION

L'inspection pédagogique régionale de mathématiques assure **l'accompagnement des enseignants aussi bien individuellement que collectivement** : visites en classe, rendez-vous de carrière, réunions d'équipes, webinaires thématiques notamment. Chaque enseignant, chaque équipe est invité à se saisir du volet accompagnement inclus dans le cadre du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations, en plus des trois rendez-vous de carrière. L'inspection pédagogique régionale peut accompagner votre pratique professionnelle et/ou vos projets pédagogiques.

À l'occasion des rendez-vous de carrière, le professeur peut mettre à la disposition de l'inspecteur les documents usuels (cahier de textes, cahiers d'élèves,

textes des contrôles et devoirs, relevé des notes...) ainsi que tout document qu'il jugera utile. Il est rappelé que, outre le travail réalisé avec la classe observée, l'ensemble des missions assurées par le professeur dans l'établissement et éventuellement au-delà (autres classes en responsabilité, autres missions confiées par le chef d'établissement ou l'inspecteur) et l'évolution des pratiques professionnelles de l'enseignant notamment son implication en formation continue sont pris en compte. Une réflexion préalable du professeur sur l'évolution de ses pratiques ainsi que sur son implication dans le travail d'équipe au sein de l'établissement est attendue.

CANAUX DE COMMUNICATION : Les différentes instructions officielles et ressources pédagogiques nécessaires à l'enseignement sont portées à votre connaissance par différents canaux informationnels : [l'espace mathématique du site académique](#), le compte X (anciennement Twitter) [@actlsemaths](#), les courriels adressés aux chefs d'établissement ou [les brèves « Relations »](#) adressés à tous les professeurs de mathématiques via leur **adresse électronique professionnelle en [@ac-toulouse.fr](#) qui est à consulter régulièrement.**

PROGRAMME ACADEMIQUE DE FORMATION : NOUVELLE PROCEDURE D'INSCRIPTION

Le Programme Académique de Formation 2023-2024, fondé sur les demandes des personnels, sur les priorités institutionnelles et académiques, est le fruit d'un travail collectif qui a impliqué de nombreux acteurs.

La procédure d'inscription évolue à la rentrée 2023 ! Si une formation vous intéresse, vous devez vous **abonner à l'aide de l'outil SOFIA** accessible depuis votre espace ARENA. Dès qu'une session sera programmée, vous recevrez une notification qui vous proposera alors de vous pré inscrire. Nous vous invitons à visionner la [vidéo de présentation consultable sur la page du site académique de l'EAFc](#) pour des explications détaillées de cette nouvelle procédure.

Pour vous accompagner dans la consultation des formations disponibles, nous avons également déposé sur le site académique, [l'extraction du PrAF 23-24 concernant l'offre proposée en mathématiques](#) ainsi que des explications complémentaires en lien avec la recherche de formation sur SOFIA.

ACTUALITES

LA NOUVELLE SIXIEME

Étape essentielle au terme de laquelle les élèves doivent avoir acquis le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, **le collège doit permettre aux élèves d'avoir une maîtrise satisfaisante des savoirs fondamentaux pour continuer leur scolarité dans de bonnes conditions.** Dans cette perspective, la classe de 6e, qui marque l'entrée des élèves dans le secondaire, est une étape charnière de leur scolarité. Elle doit permettre de consolider les apprentissages nécessaires à l'entrée réussie en cycle 4 et se projeter avec confiance dans la suite de la scolarité au collège. À cette fin, à compter de la rentrée 2023, tous les élèves bénéficient d'une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques.

En écho à l'encart commun du bulletin consacré à la nouvelle sixième, [une note de service parue au BO du 16 avril 2023 précise notamment la mise en œuvre des sessions de soutien et d'approfondissement.](#)

ACTUALITÉS

SESSIONS DE SOUTIEN ET D'APPROFONDISSEMENT - CLASSE DE 6E

Ces sessions sont complémentaires à l'accompagnement personnalisé. Les équipes identifient les connaissances et les compétences devant faire l'objet d'un apprentissage renforcé, à partir des repères annuels de progression de CM2 et de 6e et des attendus de fin d'année. Pour les heures de soutien, il s'agit de cibler des objectifs précis non maîtrisés par les élèves, de permettre aux élèves de se réappropriier les notions, afin de leur donner toutes les chances de réussir au collège. Pour les heures d'approfondissement, il ne s'agit pas d'anticiper les connaissances et les compétences ultérieures de 5e mais de travailler autrement les compétences de français ou de mathématiques du programme de 6e. Pour accompagner la mise en œuvre de ces sessions :

- ⇒ Des ressources sont proposées sur Eduscol;
- ⇒ Des webinaires sont organisés pour les professeurs de mathématiques concernés entre le 19 et le 25 septembre. Le planning de ces webinaires est disponible sur le site académique.

DEVOIRS FAITS

Pour être pleinement efficace, le dispositif «Devoirs faits » suppose la participation active des professeurs de mathématiques dans la réflexion menée par les équipes pédagogiques sur les devoirs donnés et les méthodes à travailler avec les élèves pour développer leur autonomie. Concernant l'extension obligatoire à tous les élèves de 6e, le livret « Devoirs faits au cœur de la nouvelle 6ème » a été publié afin de vous accompagner dans la mise en œuvre du dispositif.

LES ÉVALUATIONS DE 4EME

Cette année, les acquis des élèves entrant en quatrième seront évalués en mathématiques au travers de nouvelles évaluations nationales. Ces évaluations permettront aux équipes d'identifier les difficultés persistantes chez les élèves et d'y répondre pour qu'ils puissent pleinement bénéficier de leur année. Ces évaluations permettent aux professeurs d'adapter leurs pratiques pédagogiques pour répondre aux besoins de chaque élève.

TEMPS DE CONSOLIDATION POUR LES ELEVES DE SECONDE EN DIFFICULTÉ

Dès la rentrée 2023, les établissements sont invités à mettre en place un temps de consolidation dédié aux fondamentaux en mathématiques pour les élèves de 2de en difficulté. L'objectif est de garantir que chaque élève de 2de ne maîtrisant pas les acquis attendus en fin de collège bénéficie de la remédiation indispensable à sa réussite au lycée. Ce temps de consolidation et de remédiation, à raison d'une heure par semaine, est destiné aux élèves de 2de générale et technologique qui ont été identifiés comme étant en situation de difficulté, sur décision de l'équipe pédagogique et après analyse des résultats du test de positionnement en mathématiques.

LES « MATHÉMATIQUES POUR TOUS » EN CLASSE DE PREMIERE GENERALE

Un enseignement de mathématiques dans le tronc commun, à raison d'une heure et demie par semaine est mis en place pour tous élèves de 1re générale n'ayant pas choisi la spécialité mathématiques. Cet enseignement de mathématiques a vocation à permettre aux non-spécialistes de consolider l'apprentissage et la maîtrise des notions fondamentales et de leur assurer un socle de connaissances et de compétences mathématiques utiles pour la vie sociale et professionnelle (statistiques, probabilités, traitement de données etc.).

BACCALAUREAT

Nous vous communiquerons les informations relatives à la nouvelle organisation de l'examen, au programme des épreuves écrites des enseignements de spécialités, au déroulé de l'épreuve du grand oral dès que les textes officiels seront parus.

FAIRE DE L'ÉCOLE UN ESPACE PROTECTEUR POUR LES ÉLÈVES ET LES PERSONNELS

La circulaire de rentrée indique que la priorité absolue de notre action pour cette nouvelle année scolaire réside dans une lutte implacable contre le harcèlement sous toutes ses formes. Parmi les mesures annoncées par le ministre, nous vous encourageons à vous engager dans le programme pHARe qui devient dès cette rentrée obligatoire dans tous les collèges et lycées.

LA VIE DES MATHÉMATIQUES DANS L'ACADÉMIE ET AU-DELÀ

CLUB MATHÉMATIQUES:

Pour concourir à l'attractivité des mathématiques, des clubs basés sur des activités ludiques et accessibles, à destination des élèves, sont fortement encouragés sur les temps de pause méridienne notamment. Ces activités hors la classe s'inscrivent ainsi en écho des enseignements, dont elles constituent un prolongement autonome. Un travail particulier peut notamment y être mené afin de réduire les inégalités entre filles et garçons. Plusieurs projets portés dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR) - « Notre école, faisons-la ensemble » constituent des expérimentations utiles, susceptibles d'être dupliquées et encouragées dans les établissements.

DANS LES ÉTABLISSEMENTS:

Il nous **semble important** de partager l'ensemble de vos actions, productions réalisées et les événements autour de la discipline que vous organisez dans vos établissements, tout au long de l'année. Une page dédiée sur notre site académique permet de les répertorier et de les mettre en avant. N'hésitez pas à solliciter l'IA IPR en charge du suivi de votre bassin.

LABORATOIRE DE MATHÉMATIQUES :

Dans les établissements, le déploiement des **laboratoires de mathématiques** doit être poursuivi et accentué. Ceux-ci facilitent la **collaboration** entre enseignants par une **mutualisation** des ressources, par une **formation** entre pairs en lien avec la recherche ou dans le cadre des liaisons école-collège. C'est aussi l'occasion de **diffuser une image vivante**, participative et valorisante de la discipline, **partager le plaisir** de voir et de faire des mathématiques au travers d'événements dans et hors la classe, **faire vivre les mathématiques**. Si vous souhaitez mettre en place un laboratoire de mathématiques, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse iaipr.maths@ac-toulouse.fr ; nous serons ravis de vous accompagner.

ÉDUCATION ÉCONOMIQUE, BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE (EDUCFI)

Dans le cadre de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière, la Banque de France, opérateur national de cette stratégie, généralise à l'ensemble des collèges depuis la rentrée 2022, en partenariat avec le ministère chargé de l'éducation nationale, un passeport d'éducation budgétaire et financière, le « Passeport EDUCFI », auprès des élèves de cycle 4.

Ce dispositif se décompose en une phase de découverte puis un questionnaire de validation des acquis.

Il a pour objectif de sensibiliser les élèves de cycle 4 aux enjeux de l'éducation budgétaire et financière.

L'EDUCFI permet de contextualiser les enseignements et s'inscrit dans la logique des parcours éducatifs. Elle offre aux élèves la possibilité de développer des compétences transversales présentes dans chaque domaine du socle commun.

Pour cette rentrée 2023, le passeport EDUCFI est donc une nouvelle fois proposé à l'ensemble des élèves de 4^{ème}. De plus, à titre expérimental, les lycées professionnels volontaires pourront mettre en place ce dispositif.

Des informations ainsi que de nombreuses ressources notamment pour prolonger ces actions dans les classes sont disponibles sur la page [Éduscol](#).

OLYMPIADES DE MATHÉMATIQUES 2024

Pour la session 2023, 1198 lycéennes ou lycéens (1164 élèves de 1^{er} générale suivant un EDS Mathématiques et 34 élèves de 1^{er} technologique ou de 1^{er} générale ne suivant pas un EDS Mathématiques) ont participé à l'épreuve. Ils proviennent de 60 lycées.

Deux de nos lauréats ont été primés au niveau national à l'occasion d'une cérémonie dans les locaux de l'Inspection Générale de Mathématiques.

Les Olympiades sont donc un événement académique que vous contribuez à faire vivre au sein de vos établissements scolaires. Elles témoignent de la dynamique et de la vie des Mathématiques au sein de notre académie. Nous vous espérons plus nombreux encore pour cette session 2024 et tout particulièrement pour les élèves de la voie technologique pour lesquels un sujet spécifique est chaque année proposé.

Nous vous remercions encore toutes et tous, et notamment la cellule académique Olympiades, pour votre engagement et comptons sur vous pour l'organisation de cette nouvelle session.

Rendez-vous en mars 2024 à l'occasion de la semaine des mathématiques !

LA COURSE AUX NOMBRES (CAN)

Il s'agit d'un concours d'activités mentales portant sur des thèmes mathématiques variés. Cette action vise à promouvoir des pratiques pédagogiques et didactiques qui **installent les fondamentaux et développent des automatismes**. Nous remercions les équipes des établissements et leur coordonnateur qui se sont engagés dans cette action les années passées et nous vous encourageons à poursuivre cette dynamique positive en inscrivant d'autres établissements au cours de cette année scolaire. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter [la page dédiée à ce concours](#).

- **Semaine des maths :** La 13^e édition de la semaine des mathématiques aura lieu du 13 au 20 mars 2024. Cette édition aura pour thème « *Les mathématiques : l'important c'est de participer* ».
- **Le bulletin de septembre de l'Interlocutrice Académique au Numérique (IAN) :** Le bulletin est consacré à la présentation de quatre outils numériques notamment Ma Cam doc, qui permet de transformer un téléphone en visionneuse. CAPYTALE s'enrichit de nombreuses applications (MathALEA, Géogébra ...) afin par exemple de faciliter la mise en œuvre des activités du type "bonbons".

Nous souhaitons une belle année scolaire aux élèves, aux professeurs et aux mathématiques !